

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 7527

présenté par
Mme Lorho et Mme Ménard

ARTICLE 7

À l'alinéa 4, supprimer le mot :

« universel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Conseil d'État l'a bien noté : le Gouvernement aspire à créer un « système universel » alors qu'on y compte d'ores et déjà cinq régimes en son sein. Parce que cette formulation ne correspond pas à la réalité du système proposé, elle doit être révisée.